

2010/2272 - Programmation financière 2010 au titre de l'insertion et l'emploi (Direction du Développement Territorial) (BMO du 29/03/2010, p. 0731)

Rapporteur : Mme CONDEMINÉ Anne-Sophie

Mme CONDEMINÉ Anne-Sophie, rapporteur : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes, Mesdames et Messieurs les Conseillers, vous savez qu'il s'agit de la programmation annuelle en faveur de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle. Elle s'inscrit dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi et constitue le volet « insertion » de la Maison de l'Emploi du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, dont vient de parler mon Collègue Louis Lévêque. Il a pour objectif le retour à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Vous savez que cette année, le contexte 2009 a été particulièrement dégradé pour les demandeurs d'emploi, puisque leur nombre a augmenté de 18 %. Fin 2009, on estime à plus de 45.000, le nombre de personnes à Lyon –demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA compris- durablement exclues du marché du travail.

Outre cet accroissement exceptionnel du chômage, la programmation intervient donc dans un contexte aussi difficile :

Tout d'abord, du fait d'un environnement institutionnel en forte évolution, avec la difficile mise en route du nouvel opérateur unique Pôle Emploi, la faible montée en charge du dispositif RSA, largement en dessous des prévisions, la dernière année de mise en œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, qui suscite des incertitudes sur le devenir des actions menées sur les quartiers.

Et surtout, la baisse du Fonds Social Européen, annoncée depuis 2007 lors du dernier élargissement de l'Union Européenne à 27 Etats membres, qui réduit à partir de cette année, de 200 K€, l'enveloppe FSE au titre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Lyon.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, et compte tenu de l'enjeu que représente l'emploi pour nos concitoyens, il convient de souligner que la Ville de Lyon a souhaité privilégier le maintien des actions prioritaires, en direction de partenaires associatifs de proximité, intervenant dans le cadre de ce Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi.

C'est pourquoi, pour faire face aux diminutions du FSE et surtout au regard des bilans des actions menées en 2009, dont je vous rappelle qu'elles ont permis à plus de 2800 personnes d'être accompagnées individuellement dans leur recherche d'emploi et à plus de 1100 personnes d'entre elles, de bénéficier d'un contrat de travail, cinq axes d'actions ont été priorisés cette année :

- l'accueil des publics autour de dix points relais sur l'ensemble du territoire de Lyon, pour mailler les quartiers ;
- les actions de mise en situation de travail dispensées par les structures d'insertion, par l'activité économique qui proposent des parcours d'insertion aux personnes dans le cadre d'un contrat de travail ;
- des actions de formation sur les secteurs connaissant des difficultés de recrutement et qui offrent de réels débouchés d'emplois ;
- les actions traitant des problématiques adjacentes à l'emploi, telles que la mobilité ou le logement, nécessaires pour envisager une insertion professionnelle durable.

C'est sur la base de l'ensemble de ces orientations qui sont soumises à votre approbation que les participations financières pour les actions retenues vous sont présentées et pour lesquelles je sollicite votre avis favorable.

M. RUDIGOZ Thomas : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je vais rappeler juste quelques chiffres que vient de donner Mme Condemine, qui sont des chiffres effectivement inquiétants pour notre pays et notre agglomération. En un an, nous aurons donc eu 18 % de hausse de demandeurs d'emploi, ce qui représente avec les allocataires RSA près de 45000 personnes. Sur ce chiffre-là, j'ajouterai le chiffre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, qui a progressé de façon encore plus inquiétante, au niveau de 30 % en un an.

Donc, nous sommes en plein cœur d'une véritable crise sociale qui fait suite malheureusement, j'allais dire logiquement, à une crise économique et financière.

Autour de nous, en tant qu'élus et dans nos mairies d'arrondissement, nous rencontrons de nombreux jeunes et moins jeunes, qui nous demandent de l'aide, des conseils, un emploi. Certaines situations sont alarmantes. Face à cela, la réponse ne peut être que collective ! Et à Lyon nous avons un atout par rapport à de nombreux territoires voisins, celui d'une longue et ancienne tradition de travail partenarial entre collectivités locales, services publics de l'emploi, structures d'insertion et représentants des entreprises.

La qualité et la solidité de ce travail collectif permet ainsi à notre économie locale de mieux résister à la crise et de conserver un niveau d'attractivité important. Ainsi, en 2009, nous avons enregistré dans notre agglomération :

10 implantations d'entreprises dans le secteur des sciences de la vie ;
17 implantations d'entreprises dans le secteur Eco-technologies ;
18 dans le secteur de l'innovation industrielle et tertiaire.

Cela est possible grâce à l'ambition portée par le monde industriel et celui des élus et des collectivités locales, au premier rang desquels le Grand Lyon, pour le développement de ses pôles de compétitivité, comme Lyon Biopole et AXELERA.

Malheureusement, cette ambition n'est pas partagée par tous, d'aucuns faisant preuve du plus grand scepticisme vis-à-vis de ces pôles de compétitivité de niveau mondial ! Je le regrette.

Ce travail en réseau se retrouve aussi dans notre politique en matière d'insertion avec le PLIE (Plan Local d'Insertion et d'Emploi) et de la Maison de l'Emploi et de la Formation.

C'est l'objet du rapport présenté par Mme Condemine.

Je ne reviendrai pas sur les grands chiffres présentés dans ce rapport mais plus sur des exemples concrets démontrant l'importance et la pertinence de ces dispositifs.

Ainsi, ces dernières semaines la Maison de l'Emploi a travaillé directement avec la société Unibail chargé du développement commercial de la Tour Oxygène pour le recrutement de 200 personnes amenées à travailler dans ces nouveaux espaces commerciaux.

Sur cette lancée, la Maison de l'Emploi prépare 700 autres candidatures aux postes qui seront proposés au pôle commerce de la Confluence, dont Monsieur le Maire, vous avez parlé dans un discours précédent.

Autre exemple de ce travail sur mesure destiné à répondre au plus près à la demande des entreprises en matière de recrutement : les Dating Emploi. Les Dating Emploi ce sont des rendez-vous de l'emploi où les demandeurs d'emploi sont préparés en amont afin que leurs entretiens avec les représentants des entreprises correspondent au plus près des attentes des deux parties demandeurs d'emploi et entreprises, et soient ainsi couronnés de succès pour le plus grand nombre de demandeurs d'emploi. Le but

n'est pas de remplir des salles de plusieurs centaines de demandeurs d'emplois, comme le font d'autres structures, avec des résultats trop souvent peu satisfaisants, faisant alors de nombreux déçus.

Le Dating emploi du 5^e, par exemple, qui s'est tenu le 25 mars, a proposé des entretiens à environ 200 personnes dont à peu près 130 d'entre elles ont eu la possibilité d'obtenir un deuxième rendez-vous et selon la moyenne des précédents Dating emploi, à peu près 15 % de ces 200 personnes devraient obtenir un CDI ou un CDD longue durée.

C'est un très bon dispositif demandé par les communes de notre agglomération. Avec Mme La Maire du 5^e, nous avons eu de bons retours de la part des demandeurs d'emploi et des associations d'insertion partenaires de cette opération. Je veux citer Icare et Mirly solidarité et nous sommes bien entendu, candidats, Madame l'Adjointe, à être de nouveau l'arrondissement d'accueil de ces dating emploi d'ici la fin du mandat. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Mme Condemine, M. Lévêque, Mme Guillaume, M. Daclin, Mmes Psaltopoulos, Deharo, MM. Maleski, Brumm, Delacroix, Turcas ne prennent pas part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Adopté.)